

Commune de LAUWIN-PLANQUE 59334

Plan Local d'Urbanisme

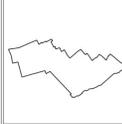


Servitudes d'Utilité Publique



PLAN 1/1

Bienvenue contributeur du Porteur à connaissance (P.A.C) Art R121-2 du Code de l'urbanisme



Type Procédure : Révision
Délibération du : 27/03/2012

Date de mise à jour : 10/05/2014
ref : Commune de LAUWIN-PLANQUE (59334) - Carte Servitudes
Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfp
Email : ddm.sau@nord.gouv.fr

Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer du Nord
D.D.T.M 59

LEGENDE

- Limite communale
- Bâtiments
- ==== A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
 - 1 Rivière de l'Escrebieux
 - 2 Fossé de l'Administration
- ==== EL5 - Visibilité (Réseau Routier)
Croisement R.D 643
- ==== EL7 - Alignement
R.D 120
- EL11 - Interdiction d'Accès
 - 1 R.D. 643 Décret du 30/04/1958
 - 2 R.D. 621 Décret du 20/02/1979
- ==== I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites
Canalisation de transport d'hydrogène DN 80 PN 100
- ==== I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
 - 1 Lignes : AVELIN - CHEVALET 400kv
 - 2 Lignes : GAVRELLE - MOTTE JULIENNE 2 x 90kv
- ==== T7 - Installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement
Voir détail ci-contre
- INT1 - Cimetières civils et militaires
NB: La Bande de protection de 100 m ne s'applique qu'aux cimetières civils transférés ou agrandis

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
<https://nord.gouv.fr/Publique-publiques/Aménagement-du-territoire-construction-et-logement/Le-sites-et-dossiers-de-planification-de-niveau-communal-PLU-Pos-Porteur-a-connaissance-PLU-Pos-Co-LES-porteur-a-connaissance-realistes>
Ou contacter directement le gestionnaire.

